

C'est un principe qui a leur accord.

... mais nous exhortons fortement votre gouvernement à reconsidérer les limites d'amortissement, c'est-à-dire 20 p. 100 par an, prévues dans le bill, et à permettre aux particuliers et aux entreprises d'amortir ces dépenses immédiatement dans leur revenu. Nous persistons à croire que les risques spéciaux que fait courir la recherche du pétrole et du gaz exigent un amortissement immédiat pour attirer les gros capitaux qu'exigeront les années à venir. Nous sommes convaincus qu'il faut encourager l'investissement canadien et nous sommes inquiets de ce que ces investissements n'intéresseront pas des Canadiens tant qu'un amortissement de ce genre ne sera pas possible.

L'industrie du pétrole et du gaz exige qu'on y risque de très forts capitaux. Pour inciter les investisseurs à placer leur argent dans ces industries, il faut rendre ces placements attrayants et leur assurer une forte marge de bénéfices afin d'inciter les investisseurs à prendre des risques. Sinon, il est plus avantageux pour eux d'acheter des obligations à 8 ou 9 p. 100. C'est pourquoi on dit que les Canadiens possèdent proportionnellement le niveau d'épargne le plus élevé du monde. C'est peut-être pour cette raison qu'il devrait exister une mesure qui encourage les gens à prendre des risques qui, une fois pris, devraient leur assurer des bénéfices proportionnels. C'est la question la plus importante. Lorsque nous nous attaquons à la concurrence, surtout à celle de nos voisins américains, les mesures qui régissent les indemnités d'épuisement au Canada, devraient être identiques aux mesures américaines, afin que nos entreprises soient à égalité avec leurs concurrents américains en matière de développement et d'exploration. Le député assis à ma gauche comprendra que si nous sommes à égalité, nous pourrions aussi avoir un niveau de chômage faible.

• (3.50 p.m.)

Le taux de chômage aux États-Unis est moins élevé qu'au Canada et, considérant les ressources dont nous disposons, et ce n'est que par cette méthode que nous parviendrons à l'égalité, au moins avec les États-Unis. En fait nous devrions faire mieux qu'eux. Dans un pays dont les ressources n'ont pas été touchées, nous ne devrions pas avoir un taux de chômage de 7 p. 100, alors qu'ils ont un taux de 5 p. 100. Nous ne parviendrons à cela que si nous encourageons les capitaux spéculatifs à s'investir chez nous et si nous promulguons des lois au moins comparables à celles de nos concurrents. L'exploration est plus ou moins semblable à l'industrie automobile, bien que cela n'implique pas un risque élevé. Les corporations qui font des recherches de gaz et de pétrole au Canada le font également dans d'autres régions, même dans des pays communistes. Lorsque j'étais en Yougoslavie cet été, j'ai vu des compagnies américaines qui y sont installées. Comment cela est-il possible, demanderez-vous? L'État signe un contrat avec, par exemple Shell Oil ou Standard New Jersey, en vertu duquel lui-même et la société concernée prennent à leur charge respectivement la moitié du financement. Des garanties sont prévues, pendant un certain délai, évitant tout chômage à ces pays. Si les communistes peuvent le faire, nous le pouvons certainement également au Canada.

Ceci m'amène à la question de la propriété canadienne. Nous n'obtiendrons la propriété de nos ressources, ou de toute industrie, que lorsque nous aurons créé un climat fiscal encourageant les capitaux spéculatifs et l'argent des Canadiens à s'investir dans leurs propres corporations. Ceci m'amène à la question suivante, qui est celle des options d'achat d'actions. Nous avons entendu le NPD proposer que les impôts des économiquement faibles soient diminués et que ceux des corporations soient aug-

mentés. Je répète à nouveau que par ce raisonnement ils ignorent le fait que ce sont les corporations qui emploient ces personnes. Elles leur paient des salaires demandés par les syndicats et elles répondent à ces demandes dans le cadre des négociations. L'idée de tout cela est de fournir des emplois. Je crains que mes amis ne soient opposés au plein emploi au Canada, sauf s'ils s'accrochent des difficultés dans le but de gagner des élections.

**Une voix:** Ceci est plus près de la vérité.

**M. Woolliams:** On dit qu'une méthode efficace pour accroître la possession canadienne est de favoriser la formation et la croissance d'entreprises canadiennes. Dans l'industrie pétrolière, une des conditions de succès les plus importantes est de s'assurer la collaboration d'un personnel technique hautement qualifié. Le secrétaire parlementaire devra bien reconnaître que lorsque nous avons développé l'industrie pétrolière dans l'Ouest du pays, particulièrement en Alberta, ce ne sont pas les capitaux américains qui ont afflué en premier, mais plutôt des spécialistes américains qui sont venus nous faire bénéficier de leur savoir et de leur expérience. Ce personnel technique venait des États-Unis et d'autres pays et nous a aidé à prospecter et à exploiter les gisements avec succès, particulièrement en Alberta où l'on a découvert des gisements importants de gaz naturel et de pétrole au début des années 40. Afin d'encourager la venue de ce personnel spécialisé, de mettre fin à l'exode des cerveaux et de donner du travail à ceux qui sont actuellement au chômage, il faut bien que nous donnions la possibilité à l'étranger d'acheter une part de nos actions. Mes amis de la gauche diront que je parle encore en faveur des compagnies. Je ne parle pas en faveur des compagnies, je parle en faveur du peuple canadien.

Je sais que lorsque l'industrie se porte bien, qu'elle fait des bénéfices, qu'elle se développe et augmente ses ventes, le taux de chômage diminue, les conditions de travail sont meilleures et les salaires augmentent. Les syndicats sont alors en mesure de négocier avec le patronat et d'exiger un niveau de vie plus élevé par l'augmentation des salaires et par des avantages sociaux plus importants. Je suis sûr que c'est là l'attitude la plus profitable pour tous, à moins que mes amis de la gauche souhaitent adopter la position extrême inverse et abolir la libre entreprise pour la mettre sous le contrôle de l'État. On peut se demander combien de grèves seraient alors autorisées. Le très honorable député de Prince Albert a déclaré au cours d'un débat il y a quelques années qu'il y avait eu 93 grèves dans des sociétés de la Couronne au Saskatchewan et que 53 d'entre elles avaient été réglées au moyen d'un arbitrage obligatoire. Lorsque c'est l'État qui contrôle tout, voilà ce que les travailleurs y gagnent.

Je vois que mon temps de parole est presque écoulé et je terminerai mes remarques par une seule phrase. Lorsqu'on accordera au personnel des options de participation, alors qu'on aura adopté des règlements susceptibles d'encourager l'expansion et le progrès des sociétés, nous serons plus près d'atteindre au plein emploi.

**L'hon. M. Flemming:** Monsieur le président, en examinant le bill C-259, d'une épaisseur de trois pouces et renfermant quelque 700 pages, celui qui veut prendre la parole peut s'imaginer qu'il y trouvera suffisamment d'idées pour pouvoir prononcer un discours aisément. Cependant, j'éprouve effectivement de la difficulté et c'est parce que le bill est si volumineux et si complexe que le simple député qui doit aussi se pencher sur d'autres questions intéressantes ne peut absolument pas en assimiler